



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME



Réunion d'échanges

Comité directeur / Comités régionaux / Comités départementaux

Certificat médical et renouvellement de licence

Jacques VAGNER,
Commission administrative, juridique et assurances

11 mars 2017

RANDONNEZ À VÉLO AVEC NOUS !



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME



◆ Renouvellement de la licence Cyclotourisme

- Un certificat médical de non contre-indication doit être présenté tous les 5 ans.
 - Pendant les années intermédiaires, le licencié répond à un questionnaire de santé et doit attester de réponses négatives à toutes les rubriques.

Chaque année, pour obtenir le renouvellement de sa licence, le licencié (ou son représentant légal) :

- Présente un CMNCI,

Ou

- Atteste de réponses négatives à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

RANDONNEZ À VÉLO AVEC NOUS !



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME



◆ Certificat médical de non contre-indication à la pratique du/d'une :

- Cyclotourisme
- Sport
- Activité physique et sportive
- Cyclisme
- Triathlon
- Cyclisme en compétition



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME



◆ Durée de validité du CMNCI :

- Le CMNCI doit avoir moins de 12 mois par rapport à la date de demande de renouvellement.

NB : tenir compte du délai de saisie informatique



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME



◆ Qui conserve les documents ?

- Le club (ou le siège pour les MI) conserve le CMNCI.
- Le licencié conserve le questionnaire et le test à l'effort.
Il ne les présente pas au club.

PS : le scan des CMNCI peut être archivé pour chaque licencié dans l'espace fédéral.



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME



◆ Quelle preuve aura le club de l'attestation ?

- La notice d'information assurance du licencié sera complétée pour 2018.

Le licencié indiquera également :

- Soit la fourniture d'un CMNCI,
- Soit sa réponse au questionnaire de santé.

Ces attestations pourront se faire en ligne (MI).



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME



◆ Les évolutions des assurances en 2018

- Pour le PB et le GB, les capitaux en cas de décès par accident sont maintenus.
- Le CMNCI devenant obligatoire, seul le justificatif de test d'effort permettra d'obtenir un capital en cas de décès dû à un accident cardiaque ou vasculaire-cérébral (à l'exception de l'adhésion loisir).



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME



◆ En cas d'alerte météo orange ou rouge ?

- L'assurance exclut les dommages résultant de la violation délibérée des règles de sécurité ou de prudence imposées par la loi ou un règlement.
- Le préfet ou le maire peut prendre un arrêté d'interdiction des manifestations sportives ou de plein air.